



## Déclaration liminaire CDAS du 28 Mars 2022

Madame la Présidente,

Les retraités ont manifesté le 24 Mars 2022 pour obtenir une revalorisation immédiate de leurs pensions et des retraites. Également pour le maintien de services publics de proximité et une sécurité sociale intégrale.

Vivre dignement de sa retraite est une exigence sociale. Il faut bien garder à l'esprit que les salariés d'aujourd'hui seront les retraités de demain.

Avec la flambée des prix de l'énergie, la Banque De France estime une hausse de l'inflation à plus de 4 %. Une augmentation générale des salaires du privé et la fin du gel du point d'indice pour les fonctionnaires sont plus que nécessaires.

Les représentants CGT au CDAS 47 espèrent avoir des précisions au projet de réforme de l'action sociale imposé par le Secrétariat Général. (Point 3 de l'ordre du jour)

Nous vous rappelons nos revendications (rappel du 11 1 22) :

- présence d'un délégué dans chaque département
- choix et vote du délégué avec les représentants syndicaux dans les CDAS
- former les délégués, si besoin, sur leurs missions

Nous sommes opposés à toute nomination qui viendrait du Secrétariat Général.

Ceci serait contraire à l'esprit de l'Action sociale et un mépris total envers les membres qui siègent dans les CDAS.

Concernant la réunion de ce jour, les représentants de la CGT remercient vivement tout le travail accompli par Madame Tournay pendant ces 10 ans passés à la tête de la délégation.

Son remplacement rapide par le vote des membres du CDAS permettra une continuité de service au plus près des enfants, des actifs et des retraités du département. (Point 4 de l'ordre du jour)